



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE PAUL VI AUX MEMBRES DE LA COMMISSION BIBLIQUE PONTIFICALE

Jeudi 14 mars 1974

*Monsieur le Cardinal Président,
Monseigneur le Secrétaire,
et vous tous, Membres éminents et vénérés de la Commission Biblique renouvelée,*

C'est pour nous une grande joie de vous rencontrer à l'occasion de la première réunion de la Commission Biblique Pontificale au début d'une nouvelle phase de son existence. Nous avons pris soin de nommer tous ses membres - chacun d'entre vous - non seulement comme des représentants de diverses écoles et de diverses nations, mais aussi et surtout comme des savants dont Nous connaissons la compétence ainsi que l'attachement à l'Eglise et à son Magistère. En cette circonstance, Nous considérons comme un devoir de rappeler avec reconnaissance les travaux accomplis par cette Commission, en particulier par ses Présidents et ses Secrétaires, depuis qu'elle fut fondée en 1902, par notre Prédécesseur Léon XIII; et Nous tenons aussi à dire la confiance que Nous mettons dans vos travaux futurs. Ceux-ci devront permettre de réaliser un double objectif: la promotion efficace du progrès des études bibliques dans l'Eglise et le maintien de l'interprétation de la Sainte Ecriture selon une ligne sûre, fidèle à la Parole de Dieu à laquelle nous sommes soumis et répondant aux exigences des hommes auxquels elle est adressée.

Vous n'ignorez pas que la Sainte Ecriture, et en particulier le Nouveau Testament, ont pris forme au sein de la communauté du peuple de Dieu, de l'Eglise rassemblée autour des apôtres: ce sont ces derniers qui, formés à l'école de Jésus et devenus témoins de sa résurrection, en ont transmis les actions et les enseignements, expliquant la signification salvifique des événements dont ils avaient été témoins. Il est donc juste de dire que, si la Parole de Dieu a convoqué et engendré l'Eglise, c'est aussi l'Eglise qui a été en quelque sorte la matrice des Saintes Ecritures, cette Eglise qui a exprimé ou reconnu en elles, pour toutes les générations futures, sa foi, son espérance, sa règle de vie en ce monde.

Les études des dernières décennies ont contribué de façon importante à mettre en valeur le rapport étroit et le lien qui unissent indissolublement l'Écriture à l'Église. Elles en ont mis en lumière la structure essentielle, le milieu vital (*Sitz im Leben*), la prière, l'adhésion ardente au Seigneur, la cohésion autour des apôtres, les difficultés par rapport au monde qui l'entourait, la tradition orale et littéraire, l'effort missionnaire et catéchétique ainsi que les premiers développements dans des sphères religieuses et culturelles différenciées. Il semble même que la note distinctive et dominante de l'exégèse contemporaine soit la réflexion sur les relations profondes qui relient l'Écriture et l'Église de la première heure. Les recherches sur l'histoire des traditions, des formes, de la rédaction (*Tradition-Form-Redaktiongeschichte*) que Nous avons encouragées, avec les corrections méthodologiques nécessaires, dans la récente instruction *Sancta Mater Ecclesia* sur la vérité historique des Évangiles (AAS 56, 1964, pp. 712-718), n'entrent-elles pas dans cette perspective? Et les requêtes contemporaines sur la nécessité d'intégrer une lecture «diachronique», c'est-à-dire attentive aux développements historiques du texte, à une considération «synchronique» qui donne leur place propre aux connexions littéraires et existentielles de tout texte par rapport au complexe linguistique et culturel dans lequel il s'insère, n'introduisent-elles pas clairement dans la vie de l'Église? Le discours même sur la «pluralité des théologies» ou mieux, sur les aspects divers et complémentaires sous lesquels sont présentés et illustrés divers thèmes fondamentaux du Nouveau Testament tels que le salut, l'Église et le mystère lui-même de la personne du Christ, ne rappelle-t-il pas de nouveau la symphonie chorale de la communauté vivante, avec ses voix multiples qui professent toutes la foi dans l'unique mystère? La fonction herméneutique enfin, qui depuis environ une décennie s'est imposée en s'adjoignant à l'exégèse historico-littéraire, n'invite-t-elle pas l'exégète à dépasser la recherche du «pur texte primitif» et à se souvenir que c'est l'Église, communauté vivante, qui en «actualise» le message pour l'homme contemporain?

Il Nous semble voir se refléter, dans ces orientations de l'exégèse contemporaine, les grandes convictions de la tradition chrétienne qui, de saint Paul aux enseignements de notre grand prédécesseur Pie XII, en passant par l'âge patristique et médiéval, ont été exprimées solennellement dans la grande affirmation de Vatican II: *Sacra Traditio et Sacra Scriptura unum Verbi Dei sacrum depositum constituunt Ecclesiae commissum, cui inhaerens tota plebs sancta Pastoribus suis adunata in doctrina Apostolorum et communione . . . perseverat, ita ut in tradita fide tenenda, exercenda, profitendaque singularis fiat Antistitum et fidelium conspiratio* (*Dei Verbum*, 10).

Cette connexion essentielle entre la Bible et l'Église ou, si vous préférez, cette lecture de la Sainte Écriture *in medio Ecclesiae*, confère aux exégètes de l'Écriture Sainte, et tout particulièrement à vous, Membres qualifiés de la Commission biblique pontificale, une fonction importante au service de la Parole de Dieu. Aussi Nous sentons-nous encouragé à regarder avec sympathie, bien plus, à soutenir et à donner vigueur à ce caractère ecclésial de l'exégèse contemporaine. Votre travail ne consiste donc pas simplement à expliquer des textes anciens, à rapporter des faits de manière critique ou à remonter à la forme primitive et originelle d'un texte ou

d'une page sacrée. C'est le devoir primordial de l'exégète de présenter au peuple de Dieu le message de la révélation, d'exposer la signification de la Parole de Dieu en elle-même et par rapport à l'homme contemporain, de donner accès à la Parole, au-delà de l'enveloppe des signes sémantiques et des synthèses culturelles, parfois éloignés de la culture et des problèmes de notre temps. Quelle grande mission vous incombe vis-à-vis de l'Eglise comme de toute l'humanité! Quelle contribution à l'évangélisation du monde contemporain! Pour illustrer cette responsabilité et pour vous défendre des fausses pistes dans lesquelles l'exégèse risque souvent de se fourvoyer, Nous allons emprunter les paroles d'un grand maître de l'exégèse, d'un homme dans lequel ont brillé de façon exceptionnelle la sagacité critique, la foi et l'attachement à l'Eglise: Nous voulons dire le Père Lagrange. En 1918 (après avoir tracé le bilan négatif des diverses écoles de l'exégèse libérale), il dénonçait les racines de leur échec et de leur faillite dans ces causes: opportunisme doctrinal, caractère unilatéral de la recherche et étroitesse rationaliste de la méthode. «Dès la fin du XVIIIème siècle, écrivait-il, le christianisme se mettait à la remorque de la raison; il fallut plier les textes à la mode du jour. Cet opportunisme inspira les commentaires des rationalistes». Et il continue: «Tout ce que nous demandons de cette exégèse indépendante, c'est qu'elle soit purement scientifique. Elle ne le sera tout à fait qu'en se corrigeant d'un autre défaut commun à toutes les écoles que nous avons énumérées. Toutes ont été *enseitig*, ne regardant que d'un seul côté» (M. J. LAGRANGE, *Le sens du Christianisme d'après l'exégèse allemande*, Paris, Gabalda 1918, pp. 323, 324, 328). Le Père Lagrange mettait en cause un autre caractère des critiques: le dessein arrêté de ne pas accepter le surnaturel.

Ces remarques conservent, aujourd'hui encore, un caractère d'urgence et d'actualité. On peut y ajouter aussi, pour les expliciter, une invitation à ne pas exagérer ni à transgresser les possibilités de la méthode exégétique adoptée, à ne pas en faire une méthode absolue comme si elle permettait, et elle seulement, d'accéder à la Révélation divine. Il faut se garder également d'une remise en question systématique visant à affranchir toute expression de la foi d'un solide fondement de certitude.

Ces chemins aberrants seront évités si l'on suit la règle d'or de l'herméneutique théologique énoncée par le Concile Vatican II: celui-ci demande d'interpréter les textes bibliques «en prêtant attention au contenu et à l'unité de l'Écriture tout entière, compte tenu de la Tradition vivante de toute l'Église et de l'analogie de la foi» (*Dei Verbum*, 12). «On ne saurait retrouver le sens du christianisme - c'est encore le Père Lagrange qui parle - par un groupement de textes, si l'on ne pénètre pas jusqu'à la raison d'être du tout. C'est un organisme dont le principe vital est unique. Or il est découvert depuis longtemps, et c'est l'incarnation de Jésus-Christ, le salut assuré aux hommes par la grâce de la rédemption. En cherchant ailleurs on s'exposerait à faire fausse route» (M. J. LAGRANGE, *Le sens du Christianisme d'après l'exégèse allemande*, Paris, Gabalda 1918, p. 325). Exprimer le message signifie donc avant tout recueillir toutes les significations d'un texte, et les faire converger vers l'unité du Mystère, qui est unique, transcendant, inépuisable, et que nous pouvons par conséquent aborder sous de multiples aspects. A cette fin, la collaboration de beaucoup de personnes sera nécessaire pour analyser le processus d'insertion de la Parole de

Dieu dans l'histoire, - ce que saint Jean Chrysostome a désigné sous le terme de *sunkatabasis* ou *condescensio* – (*Hom. 17, 1, in Gen. 3, 8: PG 53, 134*), selon la variété des langages et des cultures humaines: cela permettra de saisir en chaque page le sens universel et immuable du message, et de le proposer à l'Eglise, pour une intelligence véritable de la foi dans le contexte moderne et une application salutaire aux graves problèmes qui tourmentent les esprits réfléchis à l'heure actuelle. Il vous revient, à vous exégètes, d'actualiser, selon le sens de l'Eglise vivante, la Sainte Ecriture, pour qu'elle ne demeure pas seulement un monument du passé mais qu'elle se transforme en source de lumière, de vie et d'action. C'est seulement de la sorte que les fruits de l'exégèse pourront servir à la fonction kérygmaticque de l'Eglise, à son dialogue, s'offrir à la réflexion de la théologie systématique et à l'enseignement moral, et devenir utilisables pour la pastorale dans le monde moderne.

On voit nécessairement se profiler ainsi, vous le comprenez, une réelle continuité entre la recherche exégétique et celle de la théologie dogmatique et morale. De même, on voit se dessiner concrètement l'exigence de « l'interdisciplinarité » entre le bibliste, le spécialiste de la théologie dogmatique, celui de la théologie morale, le juriste et l'homme engagé dans la pastorale et dans la mission. En disant cela, Nous ne faisons que rappeler et graver dans les esprits les directives de Vatican II qui, après avoir dit que « l'étude de la Sainte Ecriture doit être comme l'âme de la théologie » (*Dei Verbum, 24; Optatam totius, 16*), a invité à apporter « un soin particulier à l'enseignement de la théologie morale », de sorte que « l'exposé scientifique de cette matière soit davantage nourri de la doctrine de la Sainte Ecriture » (*Optatam totius, 16*), c'est-à-dire des « paroles de Dieu, où – comme le dit la Constitution *Gaudium et Spes* - on puise les principes de l'ordre religieux et moral » (N. 33). Sans un fondement biblique clair, la théologie morale risque de se dessécher en des schématisations philosophiques et de devenir étrangère à l'homme dans sa réalité historique concrète de créature de Dieu, blessée par le péché mais sauvée dans le Christ qui lui a conféré son esprit d'amour et de liberté, « pour vivre en ce siècle présent avec modération, justice et piété, dans l'attente de la bienheureuse espérance » (*Tit. 2, 12*).

Le bibliste est appelé à rendre un service analogue à la tâche œcuménique et missionnaire de l'Eglise. Non seulement la Bible est le terrain privilégié de la rencontre avec les Eglises et les communautés ecclésiales en communion imparfaite avec l'Eglise catholique, mais tous les chrétiens doivent apprendre, par un ressourcement opéré dans le message et dans l'exemple du Christ, à se purifier et à se réconcilier d'une manière qui prépare et favorise la réalisation de l'unité espérée. Et Nous voulons encore rappeler que le Concile, dans le Décret sur l'activité missionnaire de l'Eglise, a demandé instamment d'examiner de nouveau (*novae investigationi subiciantur*) « les faits et les paroles de la Révélation contenus dans la Sainte Ecriture » dans le contexte des cultures et des religions du monde, afin de comprendre ces dernières, dans toute la mesure du possible, de façon chrétienne, et de « les harmoniser avec le style de vie préconisé par la Révélation chrétienne » (*Ad Gentes divinitus, 22*). De grandes tâches attendent l'exégète dans la vie et dans l'avenir de l'Eglise. Pour cela, il s'attachera à conserver et à alimenter en soi chaque jour une relation vivante au mystère du Dieu d'amour, qui envoya parmi nous son Fils

pour faire de nous ses enfants d'adoption. Ce mystère, avec les œuvres divines qui l'accompagnent, est difficilement reconnu par ceux qui s'attachent avant tout à des valeurs terrestres, fussent-elles très nobles en elles-mêmes, comme le progrès de la culture ou de la science.

Jésus-Christ n'a-t-il pas parlé de sages et de prudents auxquels demeure cachée la Révélation accessible aux petits et aux humbles? (Cfr. *Matth.* 11, 25; *Luc.* 10, 21) Une réelle ouverture existentielle au mystère du Dieu d'amour, sans laquelle notre exégèse, toute savante qu'elle soit, demeure nécessairement enténébrée, ne peut se maintenir en nous sans la lumière de la grâce divine que nous devons toujours humblement demander. Saint Augustin nous en avertit: «A ceux qui s'adonnent à l'étude des Saintes Lettres, dit-il, il ne suffit pas de recommander qu'ils soient versés dans la connaissance des particularités du langage . . . mais en outre, et c'est à fois primordial et souverainement nécessaire, il importe qu'ils prient pour comprendre (*orent ut intelligant*)» (*De doctrina christiana*, 3, 56: *PL* 34, 89).

Chers Fils et vénérés Frères, ce que Nous vous avons dit sur les tâches modernes de l'exégèse dans la vie de l'Eglise et sur son ouverture aux autres disciplines théologiques, et réciproquement de la nécessité de lire la Bible dans la Tradition de l'Eglise, explique la décision que Nous avons prise, dans notre Motu Proprio *Sedula Cura* (Cfr. *AAS* 63, 1971, pp. 665-669), de rattacher désormais la Commission Biblique à la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi, à laquelle aussi se rattache, bien que d'une autre manière, la Commission Théologique Internationale. Comme le prouvent les Normes établies dans la même Lettre, il n'est pas question d'un nivellement qui porterait atteinte au caractère spécialisé de vos recherches, à vos initiatives propres et au service irremplaçable qu'il vous appartient de rendre au Siège Apostolique. Il s'agit plutôt de maintenir la tâche essentielle assignée à votre Commission par notre Prédécesseur Léon XIII, tout en favorisant, à l'intérieur des organismes du Saint-Siège, une saine collaboration - Nous dirions volontiers une certaine «interdisciplinarité» - entre les spécialistes de l'exégèse et ceux des autres disciplines théologiques, dans un service commun de notre Magistère.

En terminant cette petite allocution, Nous nous plaignons à vous rappeler tout ce que nous attendons de vos travaux et Nous implorons sur vos personnes et sur votre tâche la lumière du Saint-Esprit, avec notre Bénédiction Apostolique.